

## **Compte-rendu de l'Assemblée générale ordinaire de FNE Yvelines du 18 décembre 2021**

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'association FNE Yvelines s'est déroulée le 18/12/2021 à partir de 10h à la salle Chaplin, place Henri Dunant à Maule.

### **1. Préliminaires**

La réunion, qui pouvait être suivie à distance, a rassemblé 16 personnes dont Muriel Martin-Dupray et Luc Blanchard, co-présidents de FNE IdF et Margot Holvoet, responsable de la structure FNE-IdF. Les associations JADE, CADEB, SLY, Bien Vivre à Saulx-Marchais, AVL3C.

Pour les membres de FNE Yvelines, étaient présents : Marie-José Rossi-Jaouen (AHZNM), Marc Rémond (SLY), Catherine Giobellina et Claude Carsac (UAPNR), Michel Contet (JADE), Daniel Levet (SDM), Claude Grajeon (JADE), Jean-Pierre Grenier (AVL3C), Sophie Lefébure et Marie-Liesse Boutry-Garcia (MAARR), Bernard Destombes (ADIV-Environnement). Patrick Bayeux était excusé et avait donné son pouvoir à Catherine Giobellina.

L'assemblée générale a commencé par la présentation et l'approbation des rapports d'activités et financier. Ensuite les différents collectifs et associations membres de FNE Yvelines ont présenté leurs activités pour les deux années écoulées.

La réunion s'est déroulée dans le respect des conditions sanitaires en vigueur.

### **2. Rapport d'activités**

Marie-José, présidente de l'association, présente le rapport moral et détaille l'ensemble des questions traitées par FNE Yvelines.

Les principaux dossiers suivis ont été les suivants : fuite du PLIF, incendie au SIAAP, extension et dépôts de terre au zoo de Thoiry, projet de haras à Poissy, projet de poulailler à Gressey, aménagements de la colline d'Élancourt pour les Jeux Olympiques, projet immobilier sur une zone en friches à Louveciennes, projet de carrière dans le Vexin, mer de déchets à Chanteloup-les-Vignes, avis sur le SDAGE, charte d'engagements sur les épandages, mitage des terres agricoles, projets routiers et ferroviaires, modifications de PLU.

L'association suit également les évolutions du projet de vente du domaine de Grignon suite à l'arrêt de la vente prévue initialement.

Marie-José a participé à de nombreuses commissions et réunions en tant que représentante de FNE Yvelines : commission de suivi de l'aéroport de Chavenay, réunions du SPI Vallée de Seine, commission des services publics de GPSEO, etc. Rappelons que Marie-José est également conseillère au CESER.

Dans le cadre de consultations et d'enquêtes publiques, l'association a émis des avis concernant l'implantation du haras de Poissy, le projet d'aménagement de la colline d'Élancourt, le Livre Blanc de FNE IdF et le bilan pour les Yvelines pour le rapport du CESER sur les franges franciliennes.

Des contacts avec d'autres associations ont été initiés ou poursuivis : association Ame à Condé-sur-Vesgre, APPSM à Mittainville, Sauvons la Tournelle à Septeuil, Plaine de Versailles, Comité de défense du Site de Grignon, associations de Marly et du Vesinet.

Par ailleurs, Marie-José a participé à des réunions avec la DRIEAT et la MRAE dans le cadre de rencontres entre ces entités et FNE IdF.

### 3. Rapport financier

Comme l'AG se déroule en fin d'année, Michel a présenté la situation financière de l'année 2020 mais aussi celle de 2021, puis il a présenté les perspectives pour 2022 (tous les montants sont arrondis à l'euro).

Pour 2020, les recettes de l'association (cotisations et don) ont été de 280€ et les charges de 251€ (adhésions, assurance, fournitures, hébergement site internet) pour un résultat positif de 129€. En fin d'année 2020, la trésorerie de l'association était de 693€.

Pour l'année 2021, les recettes ont atteint 370€ pour 276€ de dépenses soit un résultat positif de 94€. En cette fin d'année 2021, la trésorerie de l'association est de 787€.

À noter :

- Pour ces deux années, FNE Yvelines a bénéficié d'un don de 50€ du CADEB,
- Les frais bancaires sont maintenant payants pour les associations.

Pour l'année 2022, la situation financière ne devrait guère changer, c'est-à-dire une prévision de résultat légèrement positif en fin d'année.

Le faible niveau de sa trésorerie limite les ambitions de l'association.

### 4. Approbation des rapports (moral et financier)

Les deux rapports sont approuvés par l'ensemble des membres de l'association présents.

### 5. Renouvellement du conseil d'administration

Suite au départ d'Olivier Nillus de l'association AVL3C, il est proposé à J.P. Grenier reprendre le poste d'Olivier en devenant administrateur de FNE Yvelines. Cette nomination est adoptée à l'unanimité. Le bureau et les autres membres du CA restent inchangés.

### 6. Vote du montant des cotisations 2022

Les cotisations actuelles sont :

- Pour un collectif, adhésion de 50 €,
- 20€ par association non-membre d'un collectif,
- 10€ pour adhésion individuelle.

L'assemblée vote le maintien de ces montants de cotisation pour l'année 2022.

### 7. Dossiers suivis par JADE

L'association JADE a porté un grand nombre de recours contre le mitage des terres agricoles ; sur plusieurs affaires, JADE a gagné au TA et les terrains ont été remis en état (Beauve de Marcq à Auteuil, Parcelle AB37 à Maule...) ou sont en attente de remise en état (affaire Ternus à Jouars-Pontchartrain...) ; pour d'autres affaires (Parcelles ZA190 à Galluis, Parcelle ZA82, à Auteuil-le-Roi, etc.) les recours n'ont pas encore été jugés.

Concernant l'élimination non réglementaire de déchets d'amiante aux Clayes, le TA a requalifié l'infraction pour la transmettre au pénal. D'autres affaires ont été classées sans suite (Sablière Saint-Sanctin à Auteuil-le-Roi...).

#### France Nature Environnement Yvelines

Fédération des associations yvelinoises de protection de la nature et de l'environnement  
Siège social : 52, Rue des Essarts, 78490 Les Mesnuls / Tél. 06 16 47 45 02  
fne.yvelines@gmail.com      fneyvelines.over-blog.com      [twitter.com/fneyvelines](https://twitter.com/fneyvelines)

À noter néanmoins un exemple de concertation réussie dans le cadre des brûlages sur un terrain situé à Beynes.

Au sujet de la fuite du PLIF, le dossier est à l'instruction (une consignation élevée a été demandée par le TA dans cette affaire).

## 8. Dossiers suivis par l'UAPNR

Dans l'affaire de la ligne 18 du Grand Paris Express, l'association a porté un recours contre la DUP modificative n°1 (ajout de la gare du CEA) et a participé à l'enquête publique sur la DUP modificative n°2 (mise au sol du tronçon ouest Saclay- Versailles).

En ce qui concerne le projet d'extension de la gare de Saint-Rémy-lès-Chevreuse (cinq voies de garage nocturne en plus des 8 voies existantes), la déclaration de projet a été annulée par le TA. La RATP ne fait pas appel mais reprend la procédure à zéro. L'UAPNR participera à la concertation en ligne qui se déroulera avant l'enquête publique.

Dans l'affaire de la modification du PLU de Châteaufort (urbanisation d'une zone naturelle de 5 hectares à l'entrée du Parc avec projet d'hypermarché), le recours a été rejeté en première instance mais l'association fait appel.

Le projet de lotissement NEXITY à Auffargis dans un site inscrit semble être abandonné.

En ce qui concerne la pollution du Rhodon, le rapport d'expertise est en faveur de l'association mais les parties perdantes refusent toujours de l'indemniser ; l'association a déposé une requête indemnitaire. Suite aux travaux de cet été, l'eau qui sort de la station est à nouveau claire.

L'association lutte contre les nuisances sonores dues aux engins motorisés dans la Vallée de Chevreuse. La pose de radars sonores pédagogiques a été réalisée en attendant un décret de verbalisation.

Dans le cadre de l'Alliance Associative contre les nuisances de Toussus-le-Noble, deux manifestations « tapageuses » sur l'aérodrome ont été organisées. Des panneaux « stop au tapage aérien » ont été distribués à la population. Un site internet (<https://allianceassociative.fr/>) et un système de contrôle indépendant ont été mis en place.

## 9. Dossiers suivis par SLY

L'association a mené plusieurs actions en lien avec JADE contre des atteintes aux terres agricoles et le non-respect des zonages définis par les PLU.

Elle a dénoncé une procédure contestable autorisant tacitement le dépôt à Thoiry et Autouillet d'un gros volume de terres issues de chantiers du GPE pour un projet d'extension du zoo de Thoiry malgré un avis défavorable de la MRAE. Ce projet, vu le volume et la nature des terres, semble relever davantage d'une IPCE. Les maires des communes concernées ont annulé leur permis d'aménager.

SLY a aidé à l'organisation des manifestations contre la vente du domaine de Grignon à Altarea et participé aux Marches des Terres pour la défense des terres agricoles en l'Île-de-France.

SLY a apporté son soutien à plusieurs associations de Septeuil, Pontchartrain, Maule, Élisabethville et Chevreuse dans leur recours contre des projets d'aménagements et de logements en zone humide, agricole ou boisée. Elle intervient quand elles ont besoin d'une aide juridique compte-tenu du fait qu'une association pour avoir « intérêt à agir » doit avoir été créée avant la cause du recours et avoir un an d'existence.

Dans un contexte de pénurie de bois et de forte hausse des cours, SLY se montre actuellement très vigilante vis-à-vis de la surveillance par les autorités compétentes des abattages de grands arbres qui se multiplient dans les espaces forestiers, excèdent les quotas autorisés et dégradent les conditions de la reforestation.

### France Nature Environnement Yvelines

Fédération des associations yvelinoises de protection de la nature et de l'environnement  
Siège social : 52, Rue des Essarts, 78490 Les Mesnuls / Tél. 06 16 47 45 02  
fne.yvelines@gmail.com      fneyvelines.over-blog.com      [twitter.com/fneyvelines](https://twitter.com/fneyvelines)

## 10. Dossiers suivis par le CADEB

Le CADEB s'est mobilisé aux côtés de l'EPESG pour tenter de préserver les arbres de haute tige le long de la ligne T13. 1000 magnifiques chênes ont été abattus par l'ONF pour la mise en place d'une lisière étagée sur 30m de large.

Le CADEB défend la préservation du caractère agricole de la plaine de Montesson malgré une forte pression foncière. La communauté d'agglomération (CASGBS) a décidé en 2018 d'ajouter une protection renforcée de la plaine agricole en créant une Zone Agricole Protégée (ZAP) qui a été adoptée définitivement sur 200ha.

Le CADEB suit les dossiers concernant les nouveaux projets de transports : tangentielle ouest, continuité de voie cyclable le long du Tram 13, TCSP Argenteuil-Bezons-Sartrouville-Cormeilles, prolongement du T2 vers Bezons-Sartrouville et Argenteuil par bus en site propre.

La passerelle pour circulations douces en encorbellement sur la Seine pour laquelle le CADEB s'est beaucoup impliqué sera mise en service en même temps qu'EOLE.

À Croissy, un observatoire des mobilités a été créé avec le soutien du CADEB.

## 11. Dossiers suivis par AVL3C

Le 5 septembre 2021, l'association a organisé la Marche des enfants qui consiste en une promenade sur la zone 109 avec découverte des producteurs locaux et du monde des abeilles avec un apiculteur. Dans le cadre de la journée du patrimoine (19 septembre 2021), AVL3C a organisé une visite guidée des vestiges du prieuré Saint-Laurent situé à la limite du projet de carrières et appartenant au cimentier CALCIA.

En ce qui concerne, le projet de carrière à Brueil-en-Vexin : avec la fermeture de ses fours en fin d'année, la cimenterie de Gargenville ne conserve que le centre de broyage et la production de ciment. Elle utilise du clinker venant par barges de la carrière de Beffes. Il n'y a pour l'instant pas d'annonce officielle de l'abandon du projet de carrière à Brueil-en-Vexin. Huit recours contentieux sont toujours en cours au TA de Versailles ; ils sont portés par AVL3C, la commune de Brueil et le Parc Naturel Régional du Vexin.

## 12. Dossiers suivis par ADIV-Environnement

Deux grandes satisfactions pour l'association au cours de l'année écoulée :

- Le quasi-abandon du projet de déviation de la RD154 suite à une délibération du conseil municipal annulant une délibération de la précédente municipalité qui autorisait la construction de la déviation sur les chemins de la commune.
- L'abandon du projet de marina de Bouygues Immobilier sur la Pointe de Verneuil ; la communauté de communes (GPSEO) a demandé une médiation suite au recours d'ADIV-Environnement contre la délibération de janvier 2020 instaurant le PLUi.

L'association a réalisé un Atlas de la Biodiversité Communale sur la commune de Verneuil avec l'aide d'un stagiaire. Les sorties habituelles de l'association (Nuit du Papillon, Nuit de la Chouette, sorties naturalistes) ont été maintenues dans la mesure du possible pendant la période écoulée.

## 13. Dossier présenté par l'association MAARR

Cette association a présenté un aspect peu connu des nuisances produites par le RER A ; il s'agit des nuisances vibratoires. Celles-ci sont apparues suite à l'utilisation de matériels roulants plus lourds (2016) par la RATP. Les vibrations sont perceptibles dans les habitations situées dans une bande de 150m de part et d'autre des voies ; elles peuvent être amplifiées dans les étages. Il n'existe pas de

### France Nature Environnement Yvelines

Fédération des associations yvelinoises de protection de la nature et de l'environnement  
Siège social : 52, Rue des Essarts, 78490 Les Mesnuls / Tél. 06 16 47 45 02  
fne.yvelines@gmail.com      fneyvelines.over-blog.com      [twitter.com/fneyvelines](https://twitter.com/fneyvelines)

législation sur ce sujet en France (contrairement à d'autres pays européens, notamment la Suisse) mais la loi LOM a commencé à aborder le sujet.

L'objectif de l'association est de mieux faire connaître le problème et d'obtenir une législation qui fixe un seuil vibratoire à ne pas dépasser.

Daniel a fourni une liste des applications utilisables simplement pour mesurer les vibrations et cite les guides suivants :

[https://www.iledefrance.ars.sante.fr/sites/default/files/2016-12/bruit\\_guide\\_traitement\\_plainte\\_Vmaires.pdf](https://www.iledefrance.ars.sante.fr/sites/default/files/2016-12/bruit_guide_traitement_plainte_Vmaires.pdf)

<https://aida.ineris.fr/sites/default/files/fichiers/guide-technique-vibrations.pdf>

## 14. Activités à venir

Parmi les actions à mettre en œuvre pour l'année à venir, citons :

- La poursuite du suivi des dossiers en cours et représentation de FNE Yvelines,
- La relance des rencontres avec les autorités (Préfet, sous-préfets, UT DRIEAT, etc.),
- Les alertes sur les atteintes à l'environnement et la prévention des risques ainsi que sur les difficultés financières des associations contraintes de financer de coûteuses procédures pour faire respecter la loi et appliquer les décisions de justice.
- L'assistance aux associations locales confrontées à des problèmes liés à l'environnement,
- L'appui aux recours portés par des associations locales sur les sujets du niveau départemental,
- La relance du site internet de FNE Yvelines qui permet d'avoir une plus grande visibilité.

Par contre, l'organisation d'un colloque sur la ressource en eau dans les Yvelines en vue du colloque de FNE Ile-de-France est abandonnée. FNE Yvelines participera au colloque régional des 17 et 18 février 2022 (si le contexte sanitaire le permet).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h30.



### France Nature Environnement Yvelines

Fédération des associations yvelinoises de protection de la nature et de l'environnement  
Siège social : 52, Rue des Essarts, 78490 Les Mesnuls / Tél. 06 16 47 45 02  
fne.yvelines@gmail.com      fneyvelines.over-blog.com      [twitter.com/fneyvelines](https://twitter.com/fneyvelines)